



## Syndicat National des Médecins O.R.L. et C.C.F.

79, rue de Tocqueville – 75017 PARIS

Tél : 01.44.29.01.28 – Fax : 01.40.54.00.66

Email : [syndorl@club-internet.fr](mailto:syndorl@club-internet.fr) - Internet : [www.orl-france.org](http://www.orl-france.org)

**URGENT**

PARIS, LE 15 JANVIER 2003

# Lettre Faxée

## A TOUS LES ADHERENTS DU SYNDICAT

Cher Confrère, Cher Ami,

**Veillez trouver ci-joint communication des premiers éléments des négociations conventionnelles.**

### **Conclusion du Bureau du Syndicat :**

Le S.N.O.R.L. a examiné avec attention les termes de l'accord du 10.01.2003 signé par les Caisses d'Assurance Maladie et quatre des Syndicats Représentatifs des Médecins Libéraux.

Le S.N.O.R.L. prend acte du cadrage budgétaire imposé.

Pour autant, le compte n'y est pas, et après 8 années d'attentes, les médecins spécialistes libéraux, notamment ceux exerçant en secteur I, ne sauraient se satisfaire de ces propositions :

- Celles-ci introduisent un assujettissement supplémentaire aux Caisses par le biais de la prise en charge des 2/3 de la R.C.P.
- L'activité médicale du médecin spécialiste n'est pas reconnue à sa juste valeur
- Enfin, ces propositions maintiennent une inéquité flagrante entre les médecins ayant accès ou non aux secteurs à honoraires libres, alors qu'à diplômes et compétences équivalentes, il serait légitime que chaque praticien puisse choisir de façon égalitaire son secteur conventionnel d'exercice.

**Docteur Alain VUONG**  
Président

**Docteur Michel VIRTE**  
Secrétaire Général